COLLÈGE DE SÈVRES

POUR BIEN REUSSIR SON ANNEE DE 6ème AU COLLÈGE DE SÈVRES : MODE D'EMPLOI A DESTINATION DES PARENTS D'ELEVES

Ce bulletin est destiné à vous faciliter la vie. Vous y trouverez des renseignements pratiques. Notre objectif : en répondant à vos questions, vous éviter à vous et à votre enfant des inquiétudes inutiles.
Le collège devient celui de votre enfant pour les quatre années qui viennent, considérez-le aussi comme le vôtre.
Un conseil : conservez ce document. Il pourra vous être utile tout au long de l'année.

Les effectifs :
À la rentrée 2015, le collège comptera plus de 1000 élèves répartis dans 37 classes dont 12 divisions de sections internationales (3 par niveau).

L'organisation du collège :

- Fin du cycle 3 de consolidation commencé en CM1: classe de 6ème ;
- Cycle 4 des approfondissements : classes de 5ème, de 4ème et de 3ème.

Les horaires :
- Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 17h30 et le mercredi de 8h à 12h05.
- La séquence de cours dure 55 minutes, l'intercours 5 minutes.
- Les récréations du matin et de l'après-midi durent 15 minutes.
- La demi-pension est organisée sur un seul service : 11h 30 à 13h30 en fonction de l'heure de fin de cours de la matinée.
- L'année scolaire est découpée en trois trimestres (sept. à novembre – décembre à février et mars à mi-juin). Outre les vacances d'été (début juillet à fin août), il y a 4 périodes de vacances intermédiaires : deux semaines pour les vacances de Toussaint, Noël, d'hiver et de printemps.

La vie scolaire :
Elle est organisée par les Conseillers principaux d'éducation (CPE) qui, avec l'aide des assistants d'éducation, gèrent la vie de votre enfant lorsqu'il n'est pas en classe – intercours, demi-pension, absence d'un professeur. Ils suivent les élèves tout au long de leur scolarité au collège, de la 6ème à la 3ème.
Les salles d'études sont dans le bâtiment C ; lorsqu'ils n'ont pas cours, les collégiens peuvent aussi aller au centre de documentation et d'information, après s'être inscrits auprès du service de la vie scolaire.

Vos interlocuteurs :
Votre enfant aura l'an prochain plusieurs professeurs, un par discipline enseignée. L'un d'entre eux sera son professeur principal.
Pour discuter des résultats scolaires, adressez-vous d'abord au professeur principal (et/ou auprès des chefs de département de la section inter) via le carnet de liaison.
Pour signaler très rapidement l'absence de votre enfant, adressez-vous au bureau des CPE ;
Pour tout problème de santé, l'infirmière du collège est à votre écoute.
Attention, personne au collège n'est habilité à distribuer des médicaments sans prescription d'un médecin. Si votre enfant est sous traitement, remettez un mot au bureau de l'infirmière avec les médicaments.
De manière générale, vous pouvez toujours contacter le principal ou le principal adjoint en téléphonant ou en prenant rendez-vous.

Les enseignements en 6ème :
Hormis pour les élèves des sections internationales qui ont 6 heures d'enseignement supplémentaires (4 heures de littérature et 2 heures d'histoire-géo) et ceux de la classe bi-langue qui ont 3 h d'allemand en sus, l'emploi du temps hebdomadaire est de **26,5** heures :

MATIERES	NOMBRE D'HEURES
Français	**5 heures**
Mathématiques	**4 heures**
Langue Vivante 1 (LV1)	**4 heures**
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	**2 heures**
Technologie	**2 heures**
Histoire Géographie	**3 heures**
Arts plastiques	**1 heure**
Musique	**1 heure**
Education physique et sportive (EPS)	**4 heures**
Méthodologie	**1heure au 1er semestre**
Soutien de Français et de Mathématiques	**0.5 ou 1 heure par semaine**

Le carnet de liaison :
A la rentrée, chaque élève s'en verra remettre un. Ce carnet est un peu comme sa carte d'identité. N'oubliez pas d'y mettre une photo. C'est important. Votre enfant **doit obligatoirement l'avoir avec lui** chaque fois qu'il est au collège. Parents et enseignants peuvent communiquer entre eux, selon les besoins, en y inscrivant un message. Il est également utilisé pour justifier les absences et les retards.
Notez enfin que ce carnet contient **le règlement intérieur** du collège et la Charte de Civilité. Lisez-les attentivement avec votre enfant avant de les signer. Ils constituent l'ensemble des règles collectives de vie que chacun doit s'engager à respecter.

L'association sportive :
Elle propose de pratiquer, dès la 6ème, différentes activités sportives : basket ball, escalade, gymnastique, athlétisme ou futsal le mercredi après-midi ou le soir en semaine de 17h45 à 19h pour certaines activités.
L'encadrement est effectué par les professeurs d'EPS du collège. L'objectif est de faire découvrir à vos enfants une pratique plus spécifique d'un sport, dans une ambiance plus détendue.

Les conseils aux parents (et à nos futurs élèves) :

Changer de professeur, changer de salle :
C'est la grande nouveauté à l'entrée en 6ème. Chaque professeur n'enseigne qu'une matière et les élèves sont appelés à se déplacer d'une salle à l'autre.
Aidez votre enfant, dans les premiers temps, à anticiper la journée du lendemain en vérifiant l'emploi du temps, le cahier de texte, le contenu du cartable et le carnet de liaison.

Le cahier de texte sert à organiser son travail dans la semaine. Votre enfant **doit toujours l'avoir avec lui**. A la fin de chaque cours, il y notera le travail à faire, pour le lendemain ou pour plus tard. Chaque soir, lorsqu'il rentre à la maison, consacrez, si vous le pouvez, le temps nécessaire à repérer dans ce cahier, le travail à faire, du plus urgent jusqu'à celui pour lequel il serait bon de prendre de l'avance. En parallèle, vous pourrez consulter le cahier de texte en ligne sur l'ENC.

Le travail scolaire :
Votre enfant aura du travail dans chacune des disciplines chaque jour. Il est important qu'il fasse le travail demandé régulièrement (apprentissage des leçons, exercices). En lui demandant de vous expliquer ce qu'il a étudié dans la journée, vous l'aiderez à se remémorer et à vérifier la compréhension des notions étudiées.
En cas de difficulté, rencontrez ses enseignants et n'oubliez pas qu'il peut être inscrit au soutien dispensé par l'association la Courte Échelle.

Le cartable :
Le collège s'efforce de limiter son poids au maximum. A cette fin, le conseil général des Hauts-de-seine a acheté un deuxième jeu de manuels scolaires dans la plupart des disciplines. Vous pouvez, vous aussi, jouer un rôle à l'occasion des achats de début d'année, en veillant au poids des fournitures, à commencer par celui du cartable lui-même.
Au cours de l'année, une bonne préparation la veille au soir, sous votre œil attentif est le meilleur moyen d'en limiter le poids, en enlevant des charges inutiles.
Des ***casiers*** (un pour deux élèves) sont mis à la disposition des élèves demi-pensionnaires.

La communication et des différentes rencontres avec les familles :
La communication et les rencontres avec les familles sont essentielles afin de tisser les liens indispensables à la réussite des élèves.

N'hésitez pas à demander conseil aux enseignants de votre enfant ou au CPE, si vous percevez chez lui du découragement, un mal vivre au collège, des difficultés à suivre le rythme des apprentissages.

Une rencontre parents/professeurs aura lieu début septembre. L'équipe pédagogique de la classe de votre enfant fera une présentation générale des contenus d'enseignement et des modalités de travail mises en œuvre.
Une seconde rencontre aura lieu en janvier pour analyser les résultats du 1er trimestre de votre enfant.

Vous pourrez vous connecter au **site Educ'Horus**, via le site internet du collège de Sèvres grâce à un code qui sera donné à chaque parent dans le courant de la première quinzaine de septembre.
Ce code vous permettra d'accéder en ligne à l'emploi du temps, aux résultats, aux absences et au cahier de texte de votre enfant.

Les conseils de classe :
Trois fois par an, à la fin de chaque trimestre scolaire, se tient une réunion bilan du travail de la classe, des progrès accomplis ou des difficultés rencontrées par chacun. Vous êtes représentés, dans ces réunions par deux délégués de parents que vous élirez au mois d'octobre.
Après chaque conseil, vous recevrez à votre domicile un bulletin comportant notes et appréciations de chaque enseignant, ainsi que le compte-rendu du conseil de classe effectué par les parents d'élèves délégués.
C'est toujours un événement important puisqu'il clôt un trimestre d'effort, de satisfaction, mais parfois de doute ou d'échec. Profitez de cette occasion pour faire le point, valorisez ce qui est positif, sans oublier ce qui l'est moins. Tous les élèves ont besoin d'être encouragés et soutenus, plus encore lorsque les résultats sont décevants, tous les enfants ont besoin de savoir que leurs parents s'intéressent à leurs études.

La disparition d'objets coûteux :
Aucune communauté n'y échappe, à défaut de l'empêcher totalement, nous pouvons essayer de la réduire en appliquant cette règle d'évidence : les élèves n'ont pas besoin d'avoir sur eux des objets de valeur (montre, lecteur MP3, téléphone portable, l'usage de ces deux derniers objets est interdit dans les locaux). Le temps au collège est scandé par les sonneries de fin de cours, les téléphones fixes sont à la disposition des élèves qui auraient besoin de joindre dans l'urgence leur famille.

Coordonnées du collège :
Collège de Sèvres : 1 parvis Charles de Gaulle
Téléphone : +33 (0)1 45 34 30 06 - Télécopie : +33 (0)1 45 34 22 24
Bureau de la vie scolaire : M. Pain et Mme Tournois
Mél : vs@clg-sevres.ac-versailles.fr
Internet/website : www.clg-sevres.ac-versailles.fr